Mél.
8°
7 (14)

LES

RÉGIONS AGRICOLES

DE

LA FRANCE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CONFÉRENCE

FAITE LE 25 JANVIER 1890, A LA RÉUNION DES OFFICIERS,
SOUS LES AUSPICES
DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS,

PAR

M. PIGEONNEAU,
Professeur à la Sorbonne et à l'École des Sciences politiques

PARIS
V^VE ROZIER, ÉDITEUR
26, RUE SAINT-GUILLAUME. 26

1891

BIBLIOTHEQUE FNSP
1 280 794

LES

RÉGIONS AGRICOLES

DE LA FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE L. BAUDOIN, 2, RUE CHRISTINE.

LES

RÉGIONS AGRICOLES

DE

LA FRANCE

CONFÉRENCE

FAITE LE 25 JANVIER 1890, A LA RÉUNION DES OFFICIERS,

SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE LA GUERRE ET DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS,

PAR

M. PIGEONNEAU,

Professeur à la Sorbonne et à l'École des Sciences politiques

PARIS

Vve ROZIER, ÉDITEUR

26, RUE SAINT-GUILLAUME, 26

1891

LES

RÉGIONS AGRICOLES

DE LA FRANCE

Pas plus que mes collègues, je n'ai la prétention de vous apporter ici des nouveautés et des découvertes : je n'ai même pas l'ambition plus modeste d'épuiser mon sujet qui demanderait presque autant d'heures que je puis lui consacrer de minutes. Je voudrais simplement esquisser devant vous une méthode de travail, et mettre à votre disposition un cadre que vous pourrez appliquer à toutes les études du même genre, en l'élargissant ou en le rétrécissant, suivant l'usage que vous aurez à en faire.

On vous a parlé de quelques-unes des productions agricoles de la France : je me propose aujourd'hui de résumer le tableau de nos richesses agricoles et d'en indiquer la répartition. Mais une pareille étude, surtout dans des proportions aussi restreintes, serait sans intérêt et sans utilité, si l'on se bornait à constater les faits sans remonter aux causes, et si de l'observation des phénomènes, on n'essayait pas de dégager les lois. Ce n'est ni le hasard, ni le caprice qui déterminent la distribution de la production agricole ; elle est subordonnée à quatre causes principales, les trois premières fatales, que la volonté humaine peut modifier dans une certaine mesure, mais non créer, ni supprimer : la nature du sol, l'altitude et le climat ; la dernière qui est l'œuvre de l'homme et dont l'influence s'exerce plus encore sur la quantité que sur la nature des produits : l'état social,

moral et intellectuel. C'est en tenant compte de ces conditions diverses qu'on peut obtenir un classement méthodique des groupes de culture et dresser la carte des régions agricoles d'un pays quelconque.

Malgré son unité géographique et politique, la France offre de grandes différences de structure géolo-

gique, de relief, de climat et même de civilisation ; il faut donc s'attendre à y trouver groupées dans un espace

relativement resserré ; un assez grand nombre de régions agricoles ayant leur caractère et comme leur tempérament distinct. L'administration en distingue *douze* et je suis d'accord avec elle sur le nombre ; toutefois, le groupement officiel quelque peu arbitraire pourrait donner lieu à de nombreuses objections que je n'ai ni le temps, ni la volonté de développer, mais qui m'ont paru assez sérieuses pour me décider à adopter une classification sensiblement différente et que je crois plus naturelle, sans la regarder comme inattaquable, car, en pareille matière, nul ne saurait prétendre à une exactitude mathématique.

I

RÉGION DU NORD OU RÉGION BELGIQUE.

La *région du Nord* comprend les anciennes provinces de Flandre, de Boulonnais, de Ponthieu, d'Artois, de Picardie, et une partie de l'Ile-de-France (le Valois et le Beauvaisis), correspondant aux cinq départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

C'est une plaine, dont les plus hautes collines n'atteignent pas 200 mètres, et qui appartient, sauf l'îlot jurassique du Boulonnais, soit aux formations crétacées de l'étage supérieur, le plus souvent recouvertes d'une couche plus ou moins profonde d'argile ou d'alluvions quaternaires, soit à ces riches formations tertiaires du bassin parisien, qui se prêtent si bien à la culture des céréales.

La température moyenne de l'année est inférieure à 10 degrés ; les vents humides de l'ouest et du sud-ouest, qui sont les courants dominants, y apportent les brumes de l'Océan, et bien que la moyenne annuelle des pluies ne dépasse pas 60 à 70 centimètres, le soleil

est voilé de brouillards et la région belgique est, comme la région normande et armoricaine, en dehors de la zone de la vigne.

Les populations de la France septentrionale comptent parmi les plus instruites et les plus laborieuses de notre pays, parmi celles où les campagnes ont le mieux résisté aux influences démoralisatrices qui agissent sur les villes, et où les procédés et les instruments de culture ont atteint la plus grande perfection, c'est aussi la région où la propriété est le plus divisée.

La contenance moyenne des cotes foncières oscille entre 1 hect. 47 et 2 hect. 54 et les cotes au-dessus de 100 hectares n'occupent guère que 8 à 12 pour 100 de la superficie.

La région du Nord qui ne représente que la dix-septième partie de la surface de la France, est assez pauvre en forêts et ne cultive la vigne que dans quelques cantons de l'Aisne, mais elle produit le huitième de notre récolte en blés, plus du cinquième de notre récolte en avoines, plus des sept dixièmes de notre récolte de betteraves, plus du quart de la récolte du lin, la moitié de celle du houblon, près du tiers de celle du colza et à peu près la totalité de celle de l'huile d'œillette, sans compter les pommes de terre, les légumes frais ou secs, les prairies artificielles, les cultures maraîchères qui y occupent un espace considérable. Malgré l'étendue relativement modeste des prairies naturelles et des herbages qui ne couvrent de grandes surfaces que dans le Nord et dans l'Aisne, la région belgique compte 26 à 28 têtes de gros bétail et 13 têtes de chevaux par kilomètre carré ; l'élevage du mouton, celui de la volaille et du porc y sont moins importants.

En résumé la région septentrionale est la mieux exploitée et la plus productive de la France et peut soutenir la comparaison avec les centres de culture perfectionnée de l'Angleterre et de la Belgique. Elle le doit

en partie à la nature, elle le doit plus encore au travail de l'homme.

II

RÉGION SÉQUANIENNE (NORD ET CENTRE-NORD).

La région séquanienne comprend la plus grande partie de l'Ile-de-France (Vexin, Mantais, Hurepoix, Brie, Gâtinais), plus de la moitié de la Champagne (Brie champenoise, Remois, Champagne pouilleuse, Perthois, Senonais), environ un tiers de l'Orléanais (Beauce et pays chartrain) et un quart de la Bourgogne (Auxois et Auxerrois), correspondant aux sept départements de Seine-et-Oise, de Seine, de Seine-et-Marne, de Marne, d'Aube, d'Yonne, d'Eure-et-Loir et à une partie de la Côte-d'Or et du Loiret.

C'est un pays de plaines et de plateaux, modérément accidenté, et appartenant comme la région du Nord aux formations crétacées et tertiaires, mais les contrastes y sont beaucoup plus accentués. Tandis que les plateaux calcaires de la Beauce, presque entièrement recouverts par le diluvium pliocène, rivalisent de fertilité avec les fameuses terres noires de Russie, la Champagne pouilleuse avec son sol de craie, ses plateaux arides et ses terres pulvérulentes, serait un désert sans les efforts persévérants qui ont transformé ces plaines ingrates et les ont conquises à la culture.

La température moyenne est de près de 11 degrés; les vents dominants sont les courants secs du nord-est et les courants humides du sud-ouest et de l'ouest; dans la région parisienne, les pluies sont à peu près aussi abondantes que dans le nord et oscillent entre 55 et 70 centimètres ; mais en Champagne, elles restent au-dessous de 45; c'est la partie la moins arrosée de la France.

Les populations rurales, avec une instruction géné-

rale et une moralité peut-être inférieures à celles de la région septentrionale, ont cependant conservé ces traditions de labeur opiniâtre et d'économie qui font la force du paysan français. La propriété est moins divisée que dans le Nord. La contenance moyenne des cotes foncières, qui ne dépasse pas 1 hect. 89 dans le département de Seine-et-Oise, est de plus de 2 hectares 1/2 dans Seine-et-Marne, dans l'Aube et dans l'Yonne, de plus de 3 dans l'Eure-et-Loir et de plus de 3 1/2 dans la Marne et dans la Côte-d'Or.

La région séquanienne, qui comprend un peu plus de la onzième partie du territoire français, produit environ le septième de la récolte totale de froment, près du quart de celle de l'avoine ; l'orge et le seigle sont très cultivés en Champagne ; les prairies artificielles très répandues dans l'Ile-de-France et dans la Beauce ; la culture maraîchère, celle des arbres fruitiers et des fleurs dans les environs de Paris. Mais les cultures industrielles n'occupent qu'une médiocre superficie. Les forêts sont, au contraire, beaucoup plus vastes que dans le Nord et les vignobles de Champagne constituent la principale ressource de ce pays.

Le nombre des têtes de gros bétail n'est que de 18 par kilomètre carré ; celui des têtes de chevaux de 8 ; les porcs sont en petit nombre ; mais les moutons, qu'on élève encore en partie pour la laine, sont de meilleure race et presque aussi nombreux que dans les pâturages du massif central.

Pour l'ensemble de ses richesses agricoles, la région séquanienne occupe le troisième rang, après les régions belgique et normande, qu'elle suit à courte distance.

III

RÉGION NORMANDE (NORD-OUEST).

La région normande (Normandie, Perche et Maine) comprend 6 départements entiers : la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne, la Manche et la Sarthe.

C'est un pays accidenté dont les plus hautes collines dépassent 400 mètres, et où les roches schisteuses et granitiques (dans l'Orne et la Manche), crétacées et jurassiques occupent à peu près autant de place que les terrains tertiaires.

Le climat est tempéré (moyenne annuelle, entre 10 et 11 degrés), mais humide et brumeux : les vents d'ouest et de sud-ouest soufflent presque toute l'année et la moyenne des pluies est de 80 centimètres. La vigne est à peu près inconnue, sauf dans quelques cantons de la Sarthe, et le cidre remplace le vin.

Les populations rurales sont riches et intelligentes ; elles ont conservé « ce fonds de saine raison, de volonté « forte et de calcul patient (1) » qui a fait la fortune de leurs ancêtres, mais elles n'ont pas échappé aux conséquences de l'alcoolisme, ce fléau des pays qui ne produisent pas de vin, et à l'attraction exercée par les villes. Les campagnes se dépeuplent et le prix de la main-d'œuvre a doublé en 30 ans.

La division de la propriété est moins sensible que dans les deux régions précédentes ; la contenance moyenne des cotes foncières est de plus de 3 hectares, sauf dans l'Eure (2 hect. 88).

Avec une superficie égale au seizième du territoire, la région normande produit un peu plus du dixième de

---

(1) Baudrillart, *Les Populations agricoles de la France*, Normandie et Bretagne, in-8°, 1885, p. 345.

la récolte du froment, plus du tiers de celle du colza, le cinquième de celle du lin et le sixième de celle du chanvre ; il est peu de cultures qui n'y soient représentées. Mais ses richesses propres sont ses arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cerisiers ; ses cultures maraîchères et surtout ses admirables herbages et ses prairies artificielles, qui nourrissent 44 têtes de gros bétail et 14 têtes de chevaux par kilomètre carré, les uns et les autres de races supérieures. Les moutons élevés pour la boucherie dans les pâturages salins du littoral et les porcs sont également très nombreux, et les races de volailles sont les plus estimées de la France.

La région normande marche après celle du Nord, et l'emporte, grâce à ses herbages, sur l'ensemble de la région séquanienne.

IV

RÉGION ARMORICAINE (OUEST).

La région armoricaine (Bretagne, partie du Maine, de l'Anjou et Bas-Poitou), comprend 7 départements : Mayenne, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan, Vendée, et une partie de Maine-et-Loire.

C'est une région de plaines et de plateaux tourmentés, dont les points culminants dans les monts d'Arrée atteignent 390 mètres.

Elle se compose tout entière de terrains granitiques ou schisteux qui offrent des conditions peu favorables à la culture.

La température moyenne dépasse 10 degrés, surtout sur le littoral que réchauffent les effluves du Gulf-Stream; les vents dominants d'ouest et de sud-ouest apportent les vapeurs et les brumes de l'Océan, qui font du climat breton un des plus humides de la France. La hauteur annuelle de la pluie est au moins de 120 centimètres. La vigne ne réussit qu'en Anjou

et dans la vallée inférieure de la Loire ; les fruits à cidre la remplacent dans presque toute la Bretagne.

Les populations de la Bretagne et de la Vendée, à un moindre degré celles de l'Anjou et du Maine, ont conservé ce rude et opiniâtre génie, cette simplicité de mœurs et cette fixité de traditions que la civilisation moderne n'entame que lentement. L'instruction est arriérée, les méthodes de culture rudimentaires, malgré les incontestables progrès qui se sont accomplis depuis un quart de siècle, et qui grandissent avec la facilité et la rapidité des communications. La population augmente en dépit de l'ivrognerie, plus générale encore que dans la région normande. La grande propriété domine dans le Finistère, le Morbihan et la Mayenne ; la propriété moyenne dans le reste de la région.

La culture du froment est très développée dans l'Anjou, dans la Mayenne, la Vendée et la Loire-Inférieure, et se répand peu à peu dans le reste de la Bretagne, où l'emportent encore celle du seigle, de l'orge et du sarrasin. Avec une superficie presque égale au neuvième de celle de la France, la région armoricaine produit à peu près un dixième de la récolte totale du froment et un seizième de celle de l'avoine, tandis qu'elle donne à elle seule la moitié de celle du blé noir. Le chanvre, le lin et le tabac sont les seules cultures industrielles; les forêts sont peu importantes, mais les prairies naturelles, les pâturages et les landes nourrissent environ 2,800,000 bœufs de travail et vaches laitières (près d'un quart de la population bovine de la France), 600,000 chevaux et 1,200,000 moutons ; l'élevage du porc, des abeilles et de la volaille contribue, dans une assez large mesure, à augmenter les ressources du fermier et du petit propriétaire.

La région armoricaine a été longtemps la plus pauvre de la France, après les pays de montagnes du sud, du sud-est et du centre ; mais sa prospérité s'accroît vite,

et elle se rapproche à grands pas des régions plus favorisées.

V

RÉGION GIRONDINE (CENTRE-OUEST ET SUD-OUEST).

La région girondine (Angoumois, Aunis, Saintonge, Périgord, Guienne et Gascogne) comprend 8 départements : la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne, la Gironde, le Lot-et-Garonne, le Gers, les Landes, le Tarn-et-Garonne et une partie de 2 autres, la Haute-Garonne et le Lot.

Ce vaste bassin appartient presque entièrement aux formations tertiaires, fertiles dans la plaine de la Garonne et rebelles à la culture dans la plaine des Landes, au sous-sol imperméable et à la superficie sablonneuse; mais il est entouré, au sud et au nord-ouest, d'une large ceinture de terrains crétacés ou jurassiques, qui couvrent l'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge et une partie du Périgord et du Quercy, et dessinent, au pied des Pyrénées, la limite de la région girondine.

Le climat est doux et humide, surtout sur le littoral, avec une température moyenne de 12 degrés, des vents dominants d'ouest, de sud-ouest, de nord-ouest et du sud, et une hauteur de pluie de 80 à 100 centimètres.

Les populations très diverses de types, de mœurs et d'aptitudes sont, en général, assez sobres, laborieuses, sans avoir l'énergie de celles du Nord, attachées à la terre, qu'elles exploitent, du reste, avec une méthode et un succès fort inégal, suivant les régions. La grande propriété domine, sauf dans les deux Charentes et le Tarn-et-Garonne.

La plus riche culture est la vigne, si profondément atteinte par le phylloxera, mais qui fournit encore près d'un tiers de la récolte totale de la France, tandis que le froment en représente à peine le neuvième pour une

superficie presque égale à la huitième partie du territoire. Il est vrai que la région girondine recueille un tiers du maïs produit en France. Pas de cultures industrielles, sauf le chanvre, le lin et le tabac ; peu de prairies naturelles, de gros bétail et de chevaux, mais beaucoup de moutons, de porcs, de volailles et d'abeilles, et de vastes étendues de forêts. Les Landes et la Gironde sont, grâce à leurs plantations de pins maritimes, les deux départements les plus boisés de France.

La région girondine, par l'ensemble de ses productions et l'importance relative de son revenu agricole, se placerait au sixième ou septième rang, après le Nord, la Normandie, la région séquanienne, la région méditerranéenne et celle de l'Est, et presque au même niveau que la Bretagne.

VI

RÉGION PYRÉNÉENNE (SUD-OUEST).

La région pyrénéenne (Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Conserans, Comminges, comté de Foix, Cerdagne, Roussillon), comprend 4 départements : les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et les Pyrénées-Orientales, et une partie de la Haute-Garonne.

C'est un chaos de montagnes et de vallées presque toutes orientées du sud au nord, appartenant aux formations granitiques ou schisteuses, et dont la limite septentrionale est marquée par une étroite bande de terrains jurassiques et crétacés.

Le climat est celui d'un pays de montagnes, avec ses longs hivers, ses fortes chaleurs estivales, ses orages violents et ses chutes d'eau et de neige qui donnent une hauteur moyenne de près de 2 mètres.

Les vents dominants sont ceux du nord et du sud dans les Pyrénées centrales, de l'ouest dans les Pyré-

nées occidentales et du sud-est dans les Pyrénées orientales. La vigne monte jusqu'à 550 mètres, le seigle jusqu'à 1600, le sapin jusqu'à 2,000, le genévrier jusqu'à la limite des neiges éternelles (2,800).

Les populations du massif occidental, en grande partie d'origine basque, ont gardé, avec leur langue, leur type national, leur génie énergique, mais très particulariste, et très rebelle aux influences étrangères ; dans le reste de la région pyrénéenne, où la race est, en général, robuste malgré le nombre assez considérable des goitreux et des crétins, les habitudes pastorales prévalent encore sur les aptitudes agricoles, et la culture est peu avancée, sauf dans les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales, où le morcellement est en même temps beaucoup plus grand que dans les autres départements.

La vigne et le maïs sont cultivés sur les terrasses inférieures, le seigle sur les terrasses supérieures ; les forêts sont aujourd'hui très clairsemées, et les pâturages ne nourrissent qu'un nombre insuffisant de moutons, de bœufs et de chevaux.

La contenance des cultures imposables ne représente que la moitié de la superficie totale.

VII

RÉGION MÉDITERRANÉENNE (SUD ET SUD-EST).

La région méditerranéenne (Bas-Languedoc, Basse-Provence, comtat Venaissin, comté de Nice) correspond aux 7 départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes et à une partie des Basses-Alpes (1/13 du territoire français).

C'est une plaine assez accidentée à l'ouest, un pays de montagnes à l'est, formés d'alluvions modernes, sur le littoral du Languedoc, dans la plaine de la

Crau et le delta du Rhône, de terrains tertiaires et crétacés dans l'intérieur, avec un large îlot granitique et triasique dans le département du Var.

La température moyenne dépasse 15 degrés ; les pluies sont rares, mais torrentielles, et atteignent une hauteur de 60 centimètres à 1 mètre ; les vents dominants sont ceux du sud, le brûlant siroco, du nord-ouest (le mistral) et du nord-est (la tramontane).

Les populations, douées d'une intelligence vive, mais souvent peu cultivée, semblent plus aptes à fournir des vignerons ou des pâtres que des laboureurs, et médiocrement disposées à réagir contre les fatalités du sol et du climat.

La propriété moyenne domine, sauf dans l'Aude, un de nos départements les moins morcelés.

Les cultures principales sont celles de la vigne, qui dispute le premier rang à la région girondine, des arbres fruitiers (amandier, figuier, etc.); de l'olivier, de l'oranger, l'une qui s'étend à toute la région méditerranéenne, l'autre confinée sur le littoral des Alpes-Maritimes; du mûrier, qui pénètre, vers le nord, dans la région rhodanienne, mais qui s'arrête au pied des Alpes et du massif central. La région méditerranéenne est peu boisée, sauf dans le Var; elle est au dernier rang pour la culture des céréales, l'étendue des prairies, l'élevage du gros bétail, du mouton et du cheval ; les vraies richesses animales sont : les vers à soie, les abeilles et la volaille.

Pays où la nature a beaucoup fait, mais où l'homme a encore beaucoup à faire.

VIII

RÉGION ALPINE (SUD-EST ET EST).

La région alpine (Haute-Provence, Dauphiné, Savoie) comprend la plus grande partie du département

des Basses-Alpes, celui des Hautes-Alpes, la moitié de la Drôme et de l'Isère et les départements de Savoie et Haute-Savoie (1/17 du territoire).

C'est un pays de montagnes, coupé de profondes vallées longitudinales, fertiles comme celles de l'Isère, ou dénudées par les eaux, comme celles de la Durance, et formé dans les hautes chaînes de roches cristallisées, de calcaires jurassiques et de soulèvements crayeux, sur les terrasses moins élevées de terrains appartenant à l'étage inférieur de la craie, à l'étage supérieur du système oolithique et aux formations tertiaires moyennes.

Le climat est extrême (moyenne, 10 degrés) comme celui de toutes les régions montagneuses; des hivers de sept mois dans les hautes vallées; des printemps pluvieux, des étés brûlants, de violents orages; plus de 2 mètres d'eau dans l'année; des vents furieux et glacés comme celui du nord-ouest, ou humides comme ceux du sud-ouest et du sud.

La vigne s'arrête à 500 mètres, le seigle et le châtaignier à 1000, le sapin entre 1800 et 2,000.

Les populations des Alpes françaises, à l'exception de celles qui habitent les vallées insalubres où règnent le goitre et le crétinisme, sont saines et robustes, d'un esprit lent, mais solide, pauvres plutôt que misérables, et défiantes des nouveautés plutôt qu'ignorantes.

La propriété est peu divisée. Les cotes de plus de 100 hectares occupent près de la moitié du sol imposable.

Sauf dans quelques vallées d'une richesse exceptionnelle, le seigle, le sarrasin et la pomme de terre remplacent le froment; pas de cultures industrielles, sauf le chanvre ; peu de vignes ; des châtaigniers, des noyers, des abricotiers, des mûriers dans les parties les moins élevées; des forêts malheureusement trop clairsemées; des herbages assez riches en Savoie, médiocres en Dauphiné, très pauvres en Provence, qui

nourrissent à peine 500,000 animaux de race bovine; des pâturages, où paissent des moutons et un trop grand nombre de chèvres : telles sont les ressources d'une région qui compte encore près d'un million 1/2 d'hectares de landes et de bruyères et qui occupe le dernier rang dans la statistique agricole.

IX

RÉGION RHODANIENNE (SUD-EST ET EST).

La région rhodanienne (partie du Dauphiné, Viennois et Valentinois, Vivarais, Lyonnais, Beaujolais, Mâconnais, Bresse, Dombes, Bugey, Franche-Comté et partie de la Bourgogne) comprend une partie des départements de l'Isère et de la Drôme, de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or et les 6 départements entiers de l'Ardèche, du Rhône, de l'Ain, du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône (1/12 du territoire).

C'est une longue vallée resserrée entre les massifs montagneux des Alpes, du Jura et des Cévennes, et qui a formé autrefois deux étages de bassins lacustres. Elle se compose presque entièrement de terrains tertiaires de l'époque pliocène et d'alluvions quaternaires, particulièrement dans la plaine marécageuse des Dombes. Ces terrains sont dominés par des plateaux jurassiques ou par des couches puissantes de terrain houiller ou granitique (rive droite du Rhône). Le climat est sujet à de brusques variations : avec une température moyenne de 11 degrés, les hivers sont aussi froids que ceux de la Lorraine et les étés souvent aussi brûlants que ceux de la Provence. Les vents dominants sont ceux du sud et du nord-ouest, qui s'engouffrent avec violence dans cet étroit couloir; les pluies sont plus fortes que fréquentes; la moyenne est de 50 à 60 centimètres.

Les populations de l'Est sont énergiques, labo-

rieuses, tenaces ; le niveau de la moralité et celui de l'instruction sont assez élevés. La petite propriété et la propriété moyenne dominent. Le Doubs seul compte 35 pour 100 de la surface imposable occupée par des propriétés de plus de 100 hectares.

La région rhodanienne est au premier rang pour l'étendue des forêts, au second pour la culture du maïs, dont la zone s'élève jusqu'aux limites septentrionales de la région, au troisième après les régions girondine et méditerranéenne pour la culture de la vigne (vins des côtes du Rhône et de Bourgogne).

Les prairies naturelles y couvrent 515,000 hectares, les pâturages plus de 400,000. La production du gros bétail représente le douzième, celle du cheval le dix-septième de celle de la France ; les moutons, sauf dans la Côte-d'Or, les chèvres, sauf dans l'Ardèche, et les porcs, sauf dans la Saône-et-Loire, sont peu nombreux.

La Drôme, l'Ardèche et l'Isère elèvent des vers à soie, et les volailles de la Bresse sont presque aussi célèbres que celles du Maine.

Le revenu net imposable de l'ensemble des cultures est de 52 francs, en moyenne, par hectare, ce qui place la région rhodanienne au sixième rang, après les régions belgique (104 fr.), séquanienne (96 fr., à cause des cultures maraîchères et fleuristes de la Seine), normande (86 fr.), armoricaine (55 fr.) et méditerranéenne (54 fr.) et avant les régions girondine (48 fr.), des plaines du centre (46 fr.), des Vosges (46 fr.), des Pyrénées (44 fr.), du massif central (38 fr.) et des Alpes (30 fr.).

X

RÉGION LORRAINE OU ARDENNO-VOSGIENNE (NORD-EST ET CENTRE-NORD).

La région ardenno-vosgienne (Haute-Alsace, Lorraine et Champagne) comprend le territoire de Belfort

et les 5 départements des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Ardennes et de la Haute-Marne (1/18 du territoire).

C'est un pays de montagnes et de plateaux, où dominent les terrains jurassiques et ceux du trias ; la chaîne même des Vosges est un massif de granit et de grès vosgien.

Le climat vosgien a de brusques oscillations, des hivers rigoureux, des étés chauds et orageux ; la température moyenne n'y dépasse pas 9 degrés 1/2 ; les courants dominants sont les vents secs du nord-est et les vents humides du nord-ouest. La hauteur des pluies est de 60 à 100 centimètres.

Les populations de l'Est, qui ont à lutter contre un climat assez rude et un sol parfois peu fertile, ont toujours montré des qualités d'énergie patiente, de moralité et d'intelligence qu'a développées une instruction supérieure à la moyenne générale du reste de la France. Sans être morcelée, la propriété est divisée ; dans le département où elle l'est le moins, la Haute-Marne, la contenance moyenne des cotes foncières n'est que de 3 hect. 57.

Les grandes cultures sont celles de l'avoine, de la pomme de terre et des légumes secs (pois, lentilles et fèves).

Les produits des vignobles et la récolte du froment sont médiocres ; quelques cultures industrielles, le chanvre, le houblon et le tabac ; des arbres fruitiers (pruniers et cerisiers) ; de vastes forêts ; de belles prairies naturelles dans les Vosges ; relativement plus de chevaux et de porcs (environ 1/10 de la production totale) que de bœufs (1/28 de la production) et de moutons (1/20 de la production) : tel est le tableau sommaire des ressources agricoles de la région de l'Est.

XI

LA PLAINE DU CENTRE (CENTRE ET CENTRE-OUEST).

La plaine centrale (Orléanais, Touraine, partie du Maine et du Poitou, Berry, Bourbonnais, partie du Nivernais) comprend la plus grande partie du département du Loiret, l'est du département de Maine-et-Loire, le sud et l'ouest du département de la Nièvre et la superficie totale de 7 départements : Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Indre, Cher, et Allier (plus d'un dixième du territoire).

Les terrains tertiaires dominent ; ils sont entourés, à l'ouest, au sud et à l'est, par une bande de terrains crétacés, enveloppés eux-mêmes par des terrains jurassiques. Le sous-sol est imperméable dans une partie de cette région, surtout dans la Brenne et la Sologne, dont les marécages finiront par disparaître devant le drainage et le reboisement.

La température moyenne est d'environ 11 degrés ; les vents d'ouest et de sud-ouest sont les plus fréquents ; la hauteur de pluie est à peu près la même que dans le bassin parisien.

Le paysan du Centre, dont l'esprit est tempéré comme le climat, et chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination, aime la vie facile, le travail soutenu, mais modéré, le progrès lentement et sagement accompli.

Le régime de la propriété a peu changé depuis la Révolution ; le métayage subsiste encore dans de très larges proportions, en Berry, en Poitou, en Touraine ; la propriété est peu divisée, et la moyenne de la contenance des cotes foncières varie de 4 à 6 hectares.

Les cultures sont très variées (froment, avoine, seigle, pommes de terre, légumes secs, plantes textiles,

vignobles, arbres fruitiers, prairies artificielles et naturelles), et si aucune n'atteint une importance de premier ordre, sauf le chanvre, en Touraine, presque toutes donnent des résultats moyens très satisfaisants.

L'élevage du mouton (1/6 de la production totale), du bœuf (1/11), du cheval (1/12e), du mulet, dans le Poitou, de la volaille dans presque toute la région, constitue un de ses meilleurs revenus.

XII

RÉGION DU MASSIF CENTRAL (CENTRE-SUD ET CENTRE-OUEST)

La région du massif central (Morvan, Nivernais, Charollais, Auvergne, Forez, Gévaudan, Rouergue, Albigeois, Haut-Quercy, Limousin, Marche) comprend, outre une partie de la Nièvre et de Saône-et-Loire, les 10 départements de la Loire, de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Aveyron, du Tarn, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Creuse et presque tout celui du Lot (plus d'un huitième du territoire).

Le massif central, dont l'élévation moyenne varie de 400 à 800 mètres, se compose de terrains granitiques ou de roches éruptives dominés par des montagnes volcaniques, et dont les terrasses inférieures sont formées, à l'est, de terrains carbonifères, au nord, à l'ouest et au sud, de calcaires jurassiques. Dans la partie méridionale du massif, ces terrasses, désignées sous le nom de *ségalas* (terres à seigle) et de *causses*, creusées par d'étroites et profondes fissures où roulent les torrents, balayées par des vents tour à tour brûlants ou glacés, à peine revêtues d'une herbe courte et desséchée, présentent l'aspect d'un véritable désert, aussi

sauvage et presque aussi stérile que les plus âpres plateaux du Sahara.

Au contraire, les bassins lacustres de la Limagne et du Forez (alluvions modernes) peuvent rivaliser avec les terres les plus fertiles.

Le climat, très inégal et très variable, présente un écart de 15 degrés entre la moyenne de l'été et celle l'hiver ; la moyenne annuelle est de 9 degrés 1/2. La hauteur des pluies dépasse 1 mètre et la neige couvre le sol pendant près de 5 mois. Les vents d'ouest sont les plus fréquents.

L'âpreté au gain et au travail, l'astuce patiente, la frugalité et l'économie poussée à ses extrêmes limites des populations du massif central, sont des lieux communs sur lesquels il est inutile d'insister. Nulle part, l'amour de la propriété, la passion de la terre n'est aussi ardente chez le paysan ; c'est là ce qui explique que, malgré ses montagnes et son âpre nature, le plateau central n'ait pas échappé au morcellement ; le département de la Lozère est le seul où les cotes de plus de 100 hectares occupent encore 40 pour 100 de la superficie imposable.

Sauf dans la Limagne, la culture du froment le cède de beaucoup à celle du seigle, du sarrasin et des pommes de terre. A l'exception de la betterave et du chanvre dans le Puy-de-Dôme, les cultures industrielles sont insignifiantes, et la vigne à peu près inconnue dans la Creuse, dans le Cantal, dans la Lozère, ne réussit que dans les vallées. Les principales richesses du plateau central, ce sont les forêts de châtaigniers, de hêtres et de sapins de l'Auvergne et du Haut-Languedoc, les forêts de chênes du Morvan et surtout les prés et les herbages qui nourrissent les bœufs de boucherie du Charollais et du Morvan, les bœufs de travail de l'Auvergne et du Haut-Languedoc, et les chevaux du Limousin. Sur les coteaux de la Lozère et de l'Aveyron,

dans les pâturages de l'Auvergne, de la Marche et du Limousin paissent de nombreux moutons de la race de Larzac ou de race limousine. L'élevage du porc est très répandu dans la Corrèze et dans l'Aveyron, et celui des abeilles dans la Saône-et-Loire et la Corrèze.

CORSE.

La Corse forme une région à part qui n'est rattachée à la France que par des liens politiques.

Massif de granit et de craie, avec ses montagnes qui atteignent 2,700 mètres, ses vallées sauvages, sa population de pâtres et de pêcheurs, qui a gardé sa langue, ses mœurs et ses traditions de turbulente indépendance, la Corse ne sera jamais un pays de culture, même quand elle aura les voies de communication qui lui manquent.

Les pâturages et les forêts occupent les trois quarts de la superficie productive; encore ces forêts sont-elles difficilement exploitables, faute de routes, et ces pâturages nourrissent-ils presque autant de chèvres que de moutons et de bœufs.

Le principal revenu agricole est celui des vignobles et des arbres fruitiers (oranges, cédrats, etc.).

CONCLUSIONS.

Parmi les conclusions qu'on pourrait tirer de ce tableau trop rapide, je me contenterai d'en faire ressortir quelques-unes, qui me semblent présenter, pour mes auditeurs, un intérêt particulier.

Les grands centres de production du blé sont les régions du Nord, du Nord-Ouest et une partie de celles de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre.

Ce sont nos départements septentrionaux, la région girondine et la région normande, qui fournissent le

plus de légumes secs (haricots, fèves, pois); c'est dans le Nord, dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest et dans le Centre que la production fourragère est le plus considérable.

Les vins proviennent du Midi, du Sud-Ouest, de la vallée de la Loire et de celle du Rhône et de la Saône.

Les bœufs et les moutons de boucherie sont élevés dans le Nord, dans la région de Paris, en Normandie, en Bretagne, dans le Berry, en Auvergne, dans le Haut-Languedoc et en Bourgogne. Les porcs sont beaucoup plus nombreux dans les régions normande, bretonne, bourguignonne et girondine que dans celle du Nord-Est, qui est cependant un des centres d'élevage. Enfin, les chevaux viennent surtout du Perche, de la Normandie, de la Bretagne, du Maine, de l'Anjou et du Nord.

Aucune de nos régions frontières, sauf celle du Nord, qui pourrait se suffire à elle-même, ne trouve donc chez elle les approvisionnements nécessaires à une armée. La région des Alpes n'a rien, ni céréales, ni viande, ni vin, tout au plus des pommes de terre dans l'Isère; celle du Jura a des chevaux d'attelage, des fourrages et du gros bétail, mais fort peu de moutons, de céréales et de vin; celle des Vosges et des Ardennes produit des pommes de terre, des légumes secs, des fourrages, de l'avoine, mais le blé et le vin sont insuffisants, et si la viande de porc est abondante, celle de bœuf l'est beaucoup moins, et celle de mouton est rare, sauf dans les Ardennes.

Ce sont des conditions défavorables, surtout dans le cas d'opérations offensives; elles imposent des frais de transport considérables et exigent que les approvisionnements soient réunis longtemps d'avance. Cependant, l'abondance de l'avoine et des fourrages dans la région ardenno-vosgienne permet d'y entretenir à peu de frais les nombreuses troupes de cavalerie appelées à jouer

un rôle si important dans les premières opérations d'une campagne.

Au contraire, dans le cas d'une guerre défensive, même malheureuse au début, la pauvreté relative des provinces-frontières devient presque une condition favorable.

L'ennemi ne peut nous enlever du premier coup nos principales ressources, et les armées vaincues trouvent derrière elles des centres de ravitaillement.

A un autre point de vue, il est bon de ne pas oublier qu'un des éléments de supériorité de la France est l'extrême variété et l'abondance de sa production agricole, qui lui permet, à la rigueur, dans une circonstance critique, de se passer de l'étranger. Le jour où elle cesserait de cultiver le blé ou d'élever le bétail nécessaire à sa subsistance, elle perdrait une partie de sa force. Il ne faut pas qu'un grand pays, surtout quand il n'est pas maître de la mer, comme l'Angleterre, compte sur les autres pour se nourrir, pas plus que pour s'armer.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

Carte géologique de la France.

RISLER, *Géologie agricole*, in-8°, 1884.

Annuaires statistiques de la France, publiés par le Ministère du commerce.

Statistique agricole de la France, 1882.

HEUZEY, *la France agricole* (atlas), 1875.

BARRAL, *Dictionnaire d'agriculture* (3 volumes parus A-O), Hachette, éditeur.

L. DE LAVERGNE, *Economie rurale de la France depuis* 1789, 4e édition, in-18, Guillaumin, éditeur.

Nouvelle évaluation du revenu foncier des propriétés non bâties de la France (atlas publié par le ministère des finances), 1884.

BAUDRILLART, *Les Populations agricoles de la France* (tome I : Normandie et Bretagne. Hachette, 1885 ; tome II : Maine, Anjou, Touraine, Poitou, Flandre, Artois, Picardie, Ile-de-France. Guillaumin, 1888), in-8°.

De Foville, *Le Morcellement*, in-8°, 1885. Guillaumin.
E. Reclus, *Géographie universelle, la France*. Hachette.
Levasseur, *La France*. Delagrave, 2 vol. in-8°.
De Foville, *La France économique*, 1 vol. in-12, 1887. Colin, éditeur.
Pigeonneau, *Géographie physique, politique et économique de la France*, in-12. Belin, éditeur.
M. Dubois, *Géographie économique de la France*, in-12, 1889. Masson, éditeur.

Paris — Imprimerie L. Baudoin, 2, rue Christine.

PARIS. — IMPRIMERIE L. BAUDOIN, 2, RUE CHRISTINE.